

APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre du Master en Ingénierie et Action Sociales Louvain-la-Neuve/Namur

la Haute Ecole Louvain en Hainaut (HELHa), département social Cardijn de Louvain-la-Neuve, et la Haute Ecole de Namur Liège Luxembourg (HENALLUX), département social de Namur, recrutent

<h3>Un/e formateur/trice pour l'activité d'apprentissage Cadre législatif et réglementaire du secteur non marchand</h3>
--

Nature de l'activité d'apprentissage

Cours au programme du Master 1 – quadrimestre 2 – 4 crédits - 32H présentiel étudiants.

L'activité d'apprentissage (AA) « Cadre législatif et réglementaire du secteur non marchand » s'inscrit dans l'unité d'enseignement (UE) « Cadre législatif et financement du non-marchand » qui comporte une seconde AA « Financement du non-marchand ».

Des liens peuvent être établis entre les deux AA composant l'UE.

Profil recherché

Formation universitaire en Sciences juridiques, Humaines ou de Gestion.
Expertise probante de 5 ans minimum dans la matière à enseigner.

Atouts :

Expérience de gestion d'organisations dans le secteur non marchand.
Expérience de formation pour adultes.

Description du cahier des charges de l'activité

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de cette activité, l'étudiant sera capable de :

- Repérer et expliciter, les logiques des principaux dispositifs de gestion juridique et administrative du secteur non marchand.
- Choisir, parmi les dispositifs de gestion juridique et administrative, les mieux adaptés aux contextes, besoins et ressources disponibles d'une organisation.
- Situer ses choix dans une logique professionnelle argumentée.
- Disposer de clefs et outils pour approfondir certaines législations ou réglementations

Contenu proposé

Après avoir situé et défini le secteur non marchand, les points suivants seront abordés :

- Définitions juridique et économique (secteur non marchand, économie sociale, différence secteur marchand et non marchand, ...) et mise en évidence des enjeux du secteur non marchand (dont ceux liés aux nouvelles formes de gouvernance).
- Différentes sources du droit comme repères dans le secteur non marchand.
- Examen de diverses formes juridiques et comparaison de ces dernières quant à l'impact sur la poursuite du but et de l'objet social et la gestion d'une organisation (règles à suivre sur les plans administratif et financier, responsabilités, relations avec le pouvoir organisateur...).
- Contexte d'hybridation public et privé : cadre législatif fondateur (statut de l'organisation) et cadre de reconnaissance des secteurs de l'action sociale (réglementation spécifique, agréments) : modes d'organisation, de reconnaissance, de régulation autour du projet poursuivi.
- Les rapports entre associations et pouvoirs subsidiaires : leurs enjeux et leur évolution (agrément, appel à projets, marchés publics, charte associative...).

Cadre pédagogique proposé :

Les méthodes pédagogiques actives et l'interdisciplinarité sont une priorité dans le processus de formation :

- Travail des formateurs en équipe et/ou en co-titulariat
- Collaborations entre les formateurs s'appuyant sur la mise en œuvre du référentiel de compétences du MIAS
- Mise au point de modalités d'évaluation multi-référentielle.

Charge de travail

Cette activité représente 32 heures présentiel/étudiants.

Cette charge de travail de 32 MA (Maître Assistant) représente une proportion de 32/480 MA, soit 6,6% d'une charge temps plein (480 MA/année représentant une charge temps plein).

Sont par ailleurs considérées comme des activités liées à la charge d'enseignement : les préparations de cours, les évaluations, les jurys et délibérations et la participation aux réunions pédagogiques.

Lieu et horaire des prestations

Pour 2019-20 :

HENALLUX, département social, 10 rue de l'Arsenal, à Namur.

Si renouvellement du contrat en 2020-21 :

HELHa, site de Cardijn, 10 rue de l'Hocaille, à Louvain-la-Neuve.

32h de cours en présentiel organisées de mars à mai 2020 – par tranches de 4 h – essentiellement des jeudis, de 16H à 20H ou des vendredis, entre 9H et 13H ou 14H à 18 H. Exceptionnellement, des samedis.

Nature du contrat

Contrat à durée déterminée d'un an, renouvelable.

Barème de Maître assistant.

Prise en compte d'une ancienneté de 8 ans maximum pour le personnel contractuel.

Pour les candidats, actuels membres du personnel de la HELHa ou de la HENALLUX : le contrat sera examiné en fonction du statut actuel.

Dépôt des candidatures

Toute candidature, pour être recevable, doit comporter :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae actualisé

Les candidatures sont à transmettre par courriel pour le 10 mai 2019 au plus tard à Nathalie Calvi, secrétaire du MIAS 1

nathalie.calvi@mias-lln-namur.be

Sélection :

Après une première sélection sur dossiers, les candidat(e)s retenu(e)s pour l'entretien oral seront informé(e)s par téléphone.

Il sera convenu avec le/la candidate d'un rendez-vous pour l'entretien oral qui se déroulera le mercredi 22 mai ou le mardi 4 juin 2019.

Pour plus d'informations sur le Master : <http://www.mias-lln-namur.be/>